

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 1^{er} avril 1966

La séance est ouverte à onze heures.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ MIXTE
SPÉCIAL

M. Ron Basford (Vancouver-Burrard) présente le premier rapport du comité spécial mixte du crédit à la consommation.

[Remarque: Le texte du rapport précité figure dans les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OTAN—DÉPÔT D'UN AIDE-MÉMOIRE DE LA
FRANCE

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je voudrais déposer un exemplaire d'un aide-mémoire en date du 29 mars remis par le gouvernement de la France au gouvernement du Canada. Il s'agit du texte français, mais une traduction en anglais sera déposée avant une heure.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que le ministre dépose le document en question?

Des voix: D'accord.

[Français]

LOI SUR LES CORPORATIONS CANADIENNES

MODIFICATION VISANT LA PRÉSENTATION DE
RAPPORTS FINANCIERS

M. Maurice Allard (Sherbrooke) demande à déposer le bill n° C-163 modifiant la loi sur les corporations canadiennes.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Allard: Monsieur l'Orateur, les déclarations de l'honorable ministre du Commerce (M. Winters), hier, sur les filiales canadiennes de sociétés américaines, étaient une heureuse coïncidence avec l'esprit de ce projet de loi qui avait été inscrit au *Feuilleton* de la Chambre mercredi dernier.

Le projet de loi est inspiré par les conséquences des directives américaines sur l'économie canadienne. Il a pour but d'amender la loi relative aux corporations canadiennes et d'obliger les filiales canadiennes de sociétés américaines à présenter annuellement un rap-

port financier susceptible d'être examiné et de dévoiler ainsi leurs opérations financières.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RHODÉSIE—L'INEFFICACITÉ DES
SANCTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre est-il en mesure de rendre compte des entretiens qu'il a eus hier avec le haut-commissaire du Royaume-Uni? Peut-il nous dire aussi s'il y a un fondement quelconque à la nouvelle communiquée à la télévision selon laquelle l'embargo contre la Rhodésie s'est révélé efficace à moitié; d'autre part, nous dira-t-il si d'autres mesures devront être prises pour obtenir des résultats efficaces?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, lorsque je me suis entretenu de cette question avec le haut-commissaire, nous avons naturellement parlé de l'efficacité des mesures économiques contre la Rhodésie. Le haut-commissaire est président du comité des sanctions économiques qui a été institué à Lagos et qui se réunira à Londres la semaine prochaine; nous n'avons aucun renseignement qui nous permette d'évaluer le pourcentage d'efficacité des mesures.

Nous n'avons pas discuté de nouvelles mesures à prendre. Le comité lui-même et les gouvernements intéressés devront les envisager, bien que nous ayons parlé de l'éventualité d'une initiative par le Conseil de sécurité des Nations Unies, en vertu du chapitre 7; c'est la solution suivante qu'avaient proposée un ou deux membres du Commonwealth au cas où les mesures économiques appliquées à l'heure actuelle ne seraient pas satisfaisantes.

Le très hon. M. Diefenbaker: Y a-t-il un fondement aux nouvelles selon lesquelles les embargos actuels n'ont pas permis de réaliser les objectifs escomptés à l'époque où ils ont été imposés?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ils n'ont certes pas été efficaces jusqu'à maintenant, mais cela ne nous autorise pas à conclure qu'ils ne le seront pas en fin de compte et que les objectifs escomptés lors de la conférence de Lagos ne se réaliseront pas.